



Rapport financier semestriel au 30 juin 2016

Rapport financier semestriel au 30 juin 2016

Sommaire

Rapport d'activité semestriel	3
Comptes consolidés semestriels résumés	11
Rapport des Commissaires aux comptes	36
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	38

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2016

1.	Faits marquants de la période	4
2.	Activité du Groupe au premier semestre	5
2.1.	Résultats	5
2.2.	Investissements	7
2.3.	Financements	9
2.4.	Bilan	9
2.5.	Flux de trésorerie	10
3.	Principales transactions avec les parties liées	10
4.	Facteurs de risques	10
5.	Comptes sociaux	10
5.1.	Chiffre d'affaires	10
5.2.	Résultat net	10

1. Faits marquants de la période

La publication au *Journal Officiel*, le 23 avril 2015, des avenants aux contrats de concession des sociétés ASF et Escota a rendu exécutoires les mesures du plan de relance autoroutier.

Les engagements supplémentaires d'investissement à réaliser par ces sociétés portent sur des travaux d'infrastructures destinés à améliorer le réseau autoroutier, notamment des élargissements sur les autoroutes A9, A63 et A61 ainsi que l'achèvement de l'itinéraire autoroutier A50/A57 à Toulon.

Les équipes des deux sociétés sont aujourd'hui pleinement engagées dans la mise en œuvre de ce plan pour servir au mieux l'activité économique de notre pays et les usagers-clients du réseau concédé.

Dans ce cadre, Escota a repris l'exploitation de la traversée autoroutière de Toulon, dont le tunnel sur l'A50, engagé les démarches avec les personnels de la DIRMED (Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée) intéressés pour rejoindre la société et entamé les études nécessaires à l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A57 entre les échangeurs de Benoît-Malon et de Pierreronde.

Depuis le 1^{er} février 2016, l'ARAFER (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières) est compétente en ce qui concerne le secteur des autoroutes. Elle a pour mission d'assurer le suivi économique des concessions autoroutières et de contrôler les procédures de passation des marchés.

En application des dispositions de la loi Macron, ASF et Escota ont obtenu un avis conforme de l'ARAFER sur la composition de leurs commissions de marchés.

Il faut souhaiter que la charge administrative importante liée à son intervention dans un cadre nouveau qui oblige notamment les entreprises à recourir à des procédures de publicité lourdes, ne soit pas de nature à retarder les effets attendus du plan de relance ou à entraver les sociétés concessionnaires dans leur démarche vers un service toujours plus proche des attentes de leurs clients.

Au-delà de cette actualité, ce premier semestre 2016 a permis de constater la persistance des tendances économiques de la fin d'année 2015.

Au cours de ce premier semestre, le PIB de la France a poursuivi sa progression alors que la production manufacturière a connu un fléchissement au premier trimestre mais reste sur une dérivée haussière.

Sur les six premiers mois de l'année 2016, le prix du gazole a reculé de 10 % par rapport à la même période de 2015.

Le prix du baril de pétrole après une baisse très forte au mois de janvier, s'est stabilisé autour de 50 USD depuis la fin du mois de mai, retrouvant ainsi son niveau du dernier trimestre 2015.

Le trafic VL a pleinement profité de ces facteurs. L'effet de l'année bissextile a cependant été atténué par l'absence en 2016 des deux week-ends prolongés du mois de mai 2015.

Le trafic PL a également été favorablement impacté par ces facteurs, amélioration amplifiée par les tendances favorables enregistrées par l'économie espagnole.

Dans ce contexte, le trafic du groupe ASF a progressé de 3,5 % pour les véhicules légers et de 5,6 % pour les poids lourds.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 5,1 %.

La performance économique du Groupe s'améliore avec un EBITDA ramené au chiffre d'affaires passant de 73,5 % à 74,0 %.

En matière d'investissement, le contournement de Montpellier par le dédoublement de l'autoroute A9, qui constitue le projet le plus significatif en termes de montant au cours de ce semestre, a progressé conformément aux prévisions.

2. Activité du Groupe au premier semestre

2.1. Résultats

2.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ASF pour les premiers semestres 2016 et 2015 se ventile comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	% évolution
Chiffre d'affaires péages	1 676,6	1 589,3	5,5 %
dont ASF	1 325,9	1 256,6	5,5 %
dont Escota	350,7	332,7	5,4 %
Redevances des installations commerciales	25,7	25,2	2,0 %
dont ASF	22,1	21,7	1,8 %
dont Escota	3,6	3,5	2,9 %
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	6,6	11,9	-44,5 %
dont ASF	4,7	4,9	-4,1 %
dont Escota	1,9	1,9	0,0 %
dont Jamaican Infrastructure Operator ^(*)	0,0	5,1	-100,0 %
Chiffres d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 708,9	1 626,4	5,1 %
dont ASF	1 352,7	1 283,2	5,4 %
dont Escota	356,2	338,1	5,4 %
dont Jamaican Infrastructure Operator ^(*)	0,0	5,1	-100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	251,0	221,5	13,3 %
dont ASF	208,2	185,6	12,2 %
dont Escota	42,8	35,9	19,2 %
Chiffre d'affaires total	1 959,9	1 847,9	6,1 %
dont ASF	1 560,9	1 468,8	6,3 %
dont Escota	399,0	374,0	6,7 %
dont Jamaican Infrastructure Operator ^(*)	0,0	5,1	-100,0 %

(*) La société Jamaican Infrastructure Operator a été cédée début 2016 (voir note B.2.1. "Périmètre et méthodes de consolidation" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2016).

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2016 (hors chiffre d'affaires construction) des seules sociétés ASF et Escota s'établit à 1 708,9 millions d'euros, soit une progression de 5,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (1 621,3 millions d'euros).

Tarifs

L'indice de référence pour l'augmentation tarifaire du 1^{er} février 2016 a été de 0,06 %.

Sur cette base et en application de l'avenant au contrat de concession signé le 21 août 2015 entre l'État et les sociétés ASF et Escota, la hausse tarifaire hors taxes au 1^{er} février 2016 a été de :

- pour la société ASF : [0,85 i + 1,58], soit 1,627 % pour l'ensemble des classes de véhicules.
- pour la société Escota : [0,85 i + 1,13], soit 1,177 % pour l'ensemble des classes de véhicules.

Trafic

L'évolution du trafic au cours de ce 1^{er} semestre 2016 doit être analysée en tenant compte des facteurs suivants :

- le calendrier : l'année 2016 bissextile apportant un jour de plus mais l'absence de week-end prolongé pour le 1^{er} et le 8 mai en 2016 pénalisant le trafic VL. Le trafic PL bénéficie en revanche de 3 jours ouvrés de plus pour circuler au 1^{er} semestre en 2016 par rapport à 2015 ;
- la météorologie, exceptionnellement douce lors de l'hiver 2016, mais plus maussade au printemps 2016 par rapport à 2015 ;
- les mouvements sociaux de mai et juin 2016, occasionnant des pertes de trafics dues aux pénuries de carburants pendant le blocage des raffineries françaises mais provoquant des gains de trafics lors des grèves SNCF ;
- le prix du gazole, chutant de 10,0 % en moyenne au 1^{er} semestre 2016 par rapport au 1^{er} semestre 2015 en faveur du trafic VL ;
- la croissance économique en France (+ 0,6 % au 1^{er} trimestre) et dans les pays voisins, notamment l'Espagne (+ 0,8 % au 1^{er} trimestre).

Compte tenu de ces éléments, ASF et Escota ont enregistré au cours du 1^{er} semestre 2016 une progression de leur trafic à réseau évolutif de 3,8 % par rapport au même semestre de l'année précédente :

- + 3,5 % pour les véhicules légers qui représentent 85,4 % du trafic total ;
- + 5,6 % pour les poids lourds qui représentent 14,6 % du trafic total.

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2016

Activité du Groupe au premier semestre

Le nombre de kilomètres parcourus à réseau évolutif pour ASF et Escota s'est ainsi élevé à 17 497,7 millions au 1^{er} semestre 2016 (16 862,5 millions au 1^{er} semestre 2015):

KMP (en millions)	1 ^{er} semestre 2016				1 ^{er} semestre 2015				Évolution 1 ^{er} semestre 2016/2015	
	ASF	Escota	ASF + Escota	%	ASF	Escota	ASF + Escota	%	Valeur	%
VL	11 864,7	3 075,6	14 940,3	85,4 %	11 475,8	2 965,3	14 441,1	85,6 %	499,2	3,5 %
PL	2 231,8	325,6	2 557,4	14,6 %	2 115,4	306,0	2 421,4	14,4 %	136,0	5,6 %
VL + PL	14 096,5	3 401,2	17 497,7	100,0 %	13 591,2	3 271,3	16 862,5	100,0 %	635,2	3,8 %

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur l'ensemble du réseau ressort à 30 935 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2016 (30 090 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2015), soit une croissance de 2,8 %.

Le nombre de transactions payantes a augmenté de 53,9% avec 519,8 millions de transactions enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2016 (337,8 millions au cours du 1^{er} semestre 2015).

La fréquentation des voies automatiques augmente de 54,0 % avec 519,7 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2016 (337,4 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2015).

Le taux de transactions traitées en voies automatiques a ainsi progressé au cours du 1^{er} semestre 2016 pour atteindre 100,0 % (99,9 % au cours du 1^{er} semestre 2015).

La répartition des transactions par mode de collecte d'ASF et d'Escota est la suivante:

Nature transactions (en millions)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Évolution 1 ^{er} semestre 2016/2015	Répartition	
				2016	2015
Voies manuelles	0,1	0,3	- 53,9 %	0,0 %	0,1 %
Voies automatiques	168,1	167,9	0,1 %	32,3 %	49,7 %
Télépéage	351,6	169,5	107,4 %	67,6 %	50,2 %
Sous-total voies automatiques et télépéage	519,7	337,4	54,0 %	100,0 %	99,9 %
Total	519,8	337,8	53,9 %	100,0 %	100,0 %

Le nombre d'abonnés au télépéage VL sur les deux sociétés au 30 juin 2016 est de 2 033 158 pour un nombre de badges en circulation de 2 496 495 (respectivement 1 762 870 et 2 147 261 au 30 juin 2015).

	30/06/2016			30/06/2015			Évolution au 30 juin 2016/2015	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Nombre de clients	1 783 069	250 089	2 033 158	1 521 728	241 142	1 762 870	270 288	15,3 %
Nombre de badges	2 142 314	354 181	2 496 495	1 806 846	340 415	2 147 261	349 234	16,3 %

Recettes de péage

Les recettes de péage se ventilent ainsi par nature de moyens de paiement:

Produits (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016				1 ^{er} semestre 2015			Évolution 1 ^{er} semestre 2016/2015	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%	
Paiements immédiats	86,6	38,5	125,1	89,6	40,3	129,9	(4,8)	- 3,7 %	
Abonnés	7,5	69,1	76,6	1,2	69,7	70,9	5,7	8,0 %	
Télépéage	747,6	139,4	887,0	691,2	121,6	812,8	74,2	9,1 %	
Cartes Bancaires	415,9	88,6	504,5	407,8	86,2	494,0	10,5	2,1 %	
Cartes Accréditives	67,7	15,0	82,7	66,2	14,8	81,0	1,7	2,0 %	
Refacturations	0,7	0,1	0,8	0,6	0,1	0,7	0,1	9,6 %	
Recettes de Péages	1 325,9	350,7	1 676,6	1 256,6	332,7	1 589,3	87,3	5,5 %	

Les recettes de péage enregistrent une progression de 5,5 %; elles se sont élevées à 1 676,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (1 589,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Cette évolution est due à la combinaison des deux principaux facteurs suivants:

- effet trafic réseau évolutif: + 3,8 %;
- effet tarif et remises: + 1,7 %.

Produits des installations commerciales

Le chiffre d'affaires des installations commerciales de 25,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 est en hausse de 2,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (25,2 millions d'euros).

Produits des locations de fibres et de pylônes et autres

Les produits de l'activité de location de fibres optiques et de pylônes des sociétés ASF et Escota sont de 6,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 et en baisse de - 2,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (6,8 millions d'euros).

2.1.2. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 934,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 10,2 % (86,2 millions d'euros) par rapport à la même période de 2015 (848,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

La progression du chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires travaux) a été de 5,1 % tandis que les charges opérationnelles (hors charges de construction) sont en baisse de 0,5 % grâce notamment à la réduction des amortissements résultant de l'impact de l'allongement de la durée des concessions des sociétés ASF et Escota.

On peut ainsi souligner les évolutions significatives des charges opérationnelles suivantes :

- une hausse de 54,7 % (39,8 millions d'euros) des **"services extérieurs"** : 112,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (72,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) qui résulte notamment de la nouvelle Contribution Volontaire Exceptionnelle (CVE) et de l'augmentation des dépenses liées à l'entretien de l'infrastructure ;
- une hausse de 196,2 % (10,4 millions d'euros) des **"dotations nettes aux provisions"** : 15,7 millions d'euros de profit au 1^{er} semestre 2016 (5,3 millions d'euros de profit au 1^{er} semestre 2015) ;
- une hausse de 3,4 % (6,0 millions d'euros) des **"impôts et taxes"** : 184,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (178,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ;
- une baisse de 9,9 % (36,6 millions d'euros) des **"dotations aux amortissements"** : 333,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (370,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) qui résulte principalement de l'effet de l'allongement de la durée des concessions pour 42,4 millions d'euros, les mises en service effectuées en 2015 et 2016 venant diminuer cet effet ;
- une baisse de 1,3 % (2,0 millions d'euros) des **"charges de personnel"** : 156,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (158,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ;
- une baisse de 11,5 % (1,5 million d'euros) des **"achats consommés"** : 11,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 (13,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

2.1.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net, en baisse de 11,8 % (23,3 millions d'euros), s'élève à 174,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (197,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) (voir note D.3. "Charges et produits financiers" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2016).

Les autres produits et charges financiers, en hausse de 3,3 millions d'euros, font ressortir un produit net de 7,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (produit net de 3,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) (voir note D.3. "Charges et produits financiers" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2016).

2.1.4. Charge d'impôts

La charge d'impôt, correspondant à l'impôt sur les sociétés et aux impôts différés s'élève à 262,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (251,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), en hausse de 4,5 % (voir note D.4. "Impôts sur les bénéficiaires" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2016).

2.1.5. Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 504,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 25,3 % (402,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le résultat net part du Groupe par action est de 2,182 euros par action au 1^{er} semestre 2016 (1,741 euro par action au 1^{er} semestre 2015).

La part des intérêts minoritaires s'élève à 0,7 million d'euros au 1^{er} semestre 2016, en baisse de 0,4 million d'euros, notamment du fait des cessions opérées en début d'exercice (voir note B.2.1. "Périmètre et méthodes de consolidation" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2016).

2.2. Investissements

ASF et Escota ont réalisé 294,0 millions d'euros d'investissements au cours du 1^{er} semestre 2016 (259,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), en hausse de 34,4 millions d'euros :

Type d'investissement (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016			1 ^{er} semestre 2015			Évolution
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	1 ^{er} semestre 2016/2015
Construction nouvelles sections ^(*)	10,2		10,2	10,6		10,6	-3,9%
Investissements complémentaires sur autoroutes en service ^(*)	210,4	53,7	264,1	189,0	44,2	233,2	13,2%
Immobilisation d'exploitation ^(*)	13,7	6,0	19,8	9,8	6,0	15,8	25,0%
Total	234,3	59,7	294,0	209,4	50,2	259,6	13,3%

(*) Y compris production immobilisée, intérêts intercalaires, subventions et participations financières.

Ces investissements concernent principalement :

Liaisons nouvelles

A64 – Briscous/Bayonne – Mousserolles (ex-RD1) (11 km)

Le décret de classement de la RD1 dans la voirie autoroutière est paru le 9 janvier 2015.

Au titre de la police de l'eau, le dossier de régularisation de l'infrastructure existante a fait l'objet d'un arrêté de prescription le 12 mai 2016. Un dossier d'autorisation est en cours de finalisation pour les ouvrages définitifs et les mesures compensatoires.

Les travaux en section courante, engagés en octobre 2015, se poursuivent.

Élargissements et aménagements de capacité

A9 – Perpignan Sud/Le Boulou : élargissement à 2x3 voies (17 km)

La dernière saison de travaux s'est achevée en mai 2016 par la mise à niveau des dispositifs de retenue et par la mise en œuvre d'une couche de roulement définitive sur l'ensemble de la plateforme de la section.

Les aménagements paysagers sont également terminés.

Les inspections de sécurité ont été réalisées par la Direction des Infrastructures de Transport du 19 au 25 mai 2016 et la mise en service à 2x3 voies a eu lieu le 30 juin 2016.

A9 – Élargissement à 2x3 voies entre Le Boulou et Le Perthus (8 km)

Cet élargissement a été déclaré d'utilité publique le 26 octobre 2009 (décision prorogée le 6 mai 2014). Toutes les autorisations administratives préalables au lancement des travaux ont été obtenues.

Le dernier arrêté ministériel attendu au titre de la protection des espèces protégées, a été obtenu le 3 décembre 2015.

Les opérations d'archéologie sont terminées ainsi que les acquisitions foncières nécessaires aux travaux.

Les études de projet, les déviements des réseaux existants et les premiers travaux préparatoires sont en cours.

Le marché principal de travaux est attribué et les travaux en grande masse sont prévus pour débuter dès septembre 2016.

A9 – Dédoublage de l'autoroute A9 au droit de Montpellier (23 km)

Le contrat de plan 2012-2016 fixe la mise en service du déplacement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier avant le 31 décembre 2017.

Les travaux du viaduc Lez-Lironde sont en voie d'achèvement en vue d'une livraison de l'ouvrage durant l'été 2016.

Les travaux en grande masse en section courante, engagés en 2014, progressent normalement.

Les terrassements en grande masse sont achevés. Les travaux de désenclavement et d'ouvrages d'art se poursuivent, ceux des chaussées sont en cours.

Enfin, la requalification environnementale de l'autoroute A9 existante au droit de Montpellier se poursuit.

A61 – Élargissement à 2x3 voies : 1^{re} phase (35 km)

La mise en circulation à 2x3 voies de la section entre la bifurcation A61/A66 et les aires de service de Port Lauragais et de la section entre l'échangeur n°25 de Lézignan et la bifurcation A61/A9 est fixée 60 mois après l'obtention de la déclaration d'utilité publique.

Les dossiers réglementaires (protection des habitats des espèces protégées) pour les deux sections A66/Port Lauragais et Lézignan/A9 sont en cours d'établissement et les études d'avant-projet sont engagées.

A63 – Ondres/Biriatou : élargissement à 2x3 voies (39 km)

Les travaux d'élargissement du viaduc de la Nivelle se sont achevés en juin 2015, à la date prévue.

Les travaux en grande masse, débutés à l'automne 2014, se poursuivent pour permettre une mise à 2x3 voies du tronçon Biriatou-Biarritz début juillet 2018.

A63 – Élargissement à 2x3 voies entre Saint-Geours-de-Maremne et Ondres (27 km)

L'avant-projet est en cours d'établissement.

Les dossiers de demande d'autorisation au titre de la protection des espèces protégées ont été présentés en commission nationale le 27 juin 2016. Les arrêtés préfectoraux sont en attente de décision.

Les enquêtes d'utilité publique, concernant la loi sur l'eau et le parcellaire se sont déroulées du 26 mai au 30 juin 2015. L'arrêté d'autorisation au titre de la police de l'eau a été pris le 28 décembre 2015 et l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a été publié le 25 février 2016.

Un arrêté de prescription de diagnostic d'archéologie a été pris le 19 octobre 2015. Ce diagnostic sera mené en 2016.

Les acquisitions foncières se poursuivent.

A46 sud – Élargissement à 2x3 voies - Etudes

Le dossier synoptique est en cours d'élaboration pour être transmis à l'État en septembre 2017, sous réserve de la définition par l'Etat des fonctionnalités attendues du projet avant le 30 juin 2016.

Échangeur d'Aigrefeuille (A83)

Le nouvel échangeur a été mis en service le 31 mars 2016 avec 9 mois d'avance par rapport à l'échéance contractuelle.

Les investissements du réseau Escota ont porté notamment sur :

- la poursuite des travaux du tunnel de la Borne Romaine sur l'autoroute A8 (entre Nice et la Turbie);
- la création d'aires dédiées aux poids lourds sur l'autoroute A8;
- le programme de modernisation des gares sur l'ensemble du réseau;
- l'élargissement à 2x3 voies de la section Pas De Trets/Pont de l'étoile sur l'autoroute A52.

2.3. Financements

Au cours du 1^{er} semestre 2016, ASF a mis en place les financements suivants :

- en avril 2016, la signature d'un contrat de prêt de 390 millions d'euros à échéance 2033 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), destiné à financer une partie des investissements liés au dédoublement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier;
- le 13 mai 2016, une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note) de 500 millions d'euros à échéance mai 2026 assortie d'un coupon de 1,0 %.

Par ailleurs en mai 2016, ASF a prorogé sa " ligne de crédit revolver " de 1,7 milliard d'euros pour une échéance à mai 2021.

2.4. Bilan

Le total des actifs non courants inscrits au bilan au 30 juin 2016 est de 12 930,6 millions d'euros en valeur nette soit une augmentation de 56,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (12 873,8 millions d'euros).

Cette augmentation est notamment liée à la variation positive de juste valeur des dérivés actifs de 106,2 millions d'euros partiellement compensée par la variation nette négative des investissements corporels et incorporels de 43,3 millions d'euros. En effet, la progression des amortissements (333,6 millions d'euros) a été notamment supérieure à celle de la valeur brute des immobilisations de construction et d'exploitation acquises (294,0 millions d'euros) sur le 1^{er} semestre 2016.

La diminution de 5,0 millions d'euros des participations dans les sociétés mises en équivalence en raison de la cession de la société TransJamaican Highway début 2016.

Le total de l'actif courant, soit 648,8 millions d'euros au 30 juin 2016, est en augmentation de 40,3 millions d'euros (608,5 millions d'euros au 31 décembre 2015) du fait principalement de la hausse des actifs financiers de gestion de trésorerie et des disponibilités et équivalents de trésorerie de 35,2 millions d'euros, des actifs d'impôt exigibles de 8,4 millions d'euros et de la juste valeur des produits dérivés actifs courants de 3,3 millions d'euros, d'une part.

Cette hausse est partiellement compensée par la baisse des clients et autres débiteurs de 6,1 millions d'euros, d'autre part.

Les capitaux propres augmentent de 489,4 millions d'euros et s'élèvent au 30 juin 2016 à 429,8 millions d'euros (- 59,6 millions d'euros au 31 décembre 2015). Cette évolution résulte du résultat positif du 1^{er} semestre 2016 - part du Groupe - de 504,0 millions d'euros, diminué par les variations des opérations enregistrées directement en capitaux propres de 9,1 millions d'euros, les paiements en actions de 4,1 millions d'euros et les écarts de conversion de 1,4 million d'euros.

Le total des passifs non courants au 30 juin 2016 s'élève à 10 578,2 millions d'euros (11 346,6 millions d'euros au 31 décembre 2015), soit une baisse de 768,4 millions d'euros due pour l'essentiel à la diminution nettes des emprunts obligataires et des autres emprunts et dettes financières de 745,1 millions d'euros et de la juste valeur des produits dérivés passifs non courants de 38,3 millions d'euros.

Cette diminution est partiellement compensée par la hausse des impôts différés passifs non courants de 7,4 millions d'euros, des provisions non courantes de 5,8 millions d'euros et des autres passifs non courants de 1,8 million d'euros.

Le total des passifs courants s'établit à 2 571,4 millions d'euros au 30 juin 2016 en hausse de 376,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (2 195,3 millions d'euros). Cette augmentation est due principalement aux dettes financières courantes pour 485,3 millions d'euros et à la variation de juste valeur des produits dérivés passifs courants pour 2,0 millions d'euros, compensée partiellement par la baisse des passifs d'impôt exigibles de 56,6 millions d'euros et des fournisseurs de 31,7 millions d'euros, d'une part, et par la baisse des provisions courantes de 6,5 millions d'euros et des autres passifs courants d'exploitation et hors exploitation de 16,4 millions d'euros, d'autre part.

Après prise en compte de ces différents éléments, **l'endettement financier net du Groupe** s'élève à 10 973,7 millions d'euros au 30 juin 2016 (11 414,5 millions d'euros au 31 décembre 2015), en diminution de 440,8 millions d'euros.

2.5. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe fait apparaître une trésorerie nette de clôture de 77,0 millions d'euros, en augmentation de 38,8 millions d'euros par rapport à la trésorerie d'ouverture (38,2 millions d'euros).

Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- **la Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts (CAFICE)** ressort à 1 263,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 5,7 % par rapport à celle du 1^{er} semestre 2015 (1 195,4 millions d'euros). Le taux de CAFICE/Chiffre d'affaires passe de 73,5 % au 1^{er} semestre 2015 à 74,0 % au 1^{er} semestre 2016 ;
- **les flux de trésorerie générés par l'activité** s'élèvent à 692,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en baisse de 5,0 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2015 (729,4 millions d'euros) ;
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (négatifs)** représentent 274,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en baisse de 10,0 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2015 (249,0 millions d'euros) ;
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement** sont négatifs de 383,6 millions d'euros du 1^{er} semestre 2016 à comparer à des flux négatifs de 504,4 millions d'euros du 1^{er} semestre 2015. Ils intègrent, les emprunts long terme et lignes de crédit long terme octroyés pour un montant de 890,0 millions d'euros, les remboursements d'emprunts à long terme pour un total de 1 228,3 millions d'euros et la variation négative des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes de 45,3 millions d'euros.

3. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note F.17. "Transactions avec les parties liées" du rapport financier semestriel consolidé au 30 juin 2016.

4. Facteurs de risques

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels le groupe ASF pourrait être confronté tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut également être affecté par le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note C.16. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du rapport financier annuel consolidé 2015.

5. Comptes sociaux

5.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'ASF (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au 1^{er} semestre 2016 à 1 352,7 millions d'euros, soit une progression de 5,4 % par rapport à la même période de 2015 (1 283,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

5.2. Résultat net

Le résultat net d'ASF est au 1^{er} semestre 2016 de 364,1 millions d'euros, en baisse de - 15,8 % par rapport à la même période de 2015 (432,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le résultat au 30 juin 2016 n'intègre pas de dividendes reçus de sa filiale Escota contrairement au résultat du 30 juin 2015 qui comprenait des dividendes reçus pour 158,8 millions d'euros.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2016

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS	12
Compte de résultat consolidé de la période	12
État du résultat global consolidé de la période	13
Bilan consolidé actif	14
Bilan consolidé passif	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	15
Variation des capitaux propres consolidés	16
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS	17
A. Saisonnalité de l'activité	18
B. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode	18
C. Information sectorielle	21
D. Notes relatives au compte de résultat	22
E. Notes relatives au bilan	25
F. Autres notes	35
G. Notes sur les litiges	35
H. Événements postérieurs à la clôture	35

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Compte de résultat consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires⁽¹⁾	D.1.	1 708,9	1 626,4	3 519,2
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires		251,0	221,5	665,1
Chiffre d'affaires total		1 959,9	1 847,9	4 184,3
Produits des activités annexes		18,7	17,1	37,5
Charges opérationnelles	D.2.	(1 041,1)	(1 015,3)	(2 376,4)
Résultat opérationnel sur activité	D.2.	937,5	849,7	1 845,4
Païement en actions (IFRS 2)	D.2.	(1,0)	(0,9)	(4,1)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(3,7)	(0,6)	(4,0)
Autres éléments opérationnels courants		0,3	0,3	0,3
Résultat opérationnel courant	D.2.	933,1	848,5	1 837,6
Effet de périmètre		1,6	0,0	0,0
Résultat opérationnel	D.2.	934,7	848,5	1 837,6
Coût de l'endettement financier brut		(174,7)	(197,9)	(393,0)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,3	0,2	0,4
Coût de l'endettement financier net	D.3.	(174,4)	(197,7)	(392,6)
Autres produits et charges financiers	D.3.	7,1	3,8	16,0
Impôts sur les bénéfices	D.4.	(262,7)	(251,5)	(565,7)
Résultat net		504,7	403,2	895,3
Résultat net – part des intérêts minoritaires		0,7	1,1	2,2
Résultat net – part du Groupe		504,0	402,1	893,1
Résultat net par action – part du Groupe	D.5.			
Résultat net par action (en euros)		2,182	1,741	3,867
Résultat net dilué par action (en euros)		2,182	1,741	3,867

(1) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2016			1 ^{er} semestre 2015			Exercice 2015		
		Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net		504,0	0,7	504,7	402,1	1,1	403,2	893,1	2,2	895,3
Instruments financiers : variations de juste valeur	E.10.2.	(8,0)		(8,0)	45,5		45,5	56,0		56,0
dont :										
Actifs financiers disponibles à la vente		(0,8)		(0,8)	0,3		0,3	0,6		0,6
Couvertures de flux de trésorerie ⁽¹⁾		(7,2)		(7,2)	45,2		45,2	55,4		55,4
Écarts de conversion		(1,4)		(1,4)	0,5		0,5	0,6		0,6
Impôt ⁽²⁾	E.10.2.	2,7		2,7	(15,7)		(15,7)	(20,8)		(20,8)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net		(6,7)		(6,7)	30,3		30,3	35,8		35,8
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		(5,8)		(5,8)	(8,9)		(8,9)	0,5		0,5
Impôt		2,0		2,0	3,1		3,1	(0,2)		(0,2)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net		(3,8)		(3,8)	(5,8)		(5,8)	0,3		0,3
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres		(10,5)	0,0	(10,5)	24,5	0,0	24,5	36,1	0,0	36,1
dont :										
Sociétés contrôlées		(10,5)		(10,5)	24,5		24,5	36,1		36,1
Sociétés mises en équivalence										
Résultat global		493,5	0,7	494,2	426,6	1,1	427,7	929,2	2,2	931,4

(1) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(2) Effets d'impôts liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan consolidé actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	E.6.	11 575,8	11 415,1	11 598,1
Autres immobilisations incorporelles		30,8	35,5	31,7
Immobilisations corporelles	E.7.	611,3	656,3	631,4
Participations dans les sociétés mises en équivalence	E.8.	0,0	5,0	5,0
Autres actifs financiers non courants	E.9.	16,1	16,2	17,2
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	E.14.	696,6	576,7	590,4
Total actifs non courants		12 930,6	12 704,8	12 873,8
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	E.13.1.	4,5	4,6	4,9
Clients et autres débiteurs	E.13.1.	284,2	273,6	290,3
Autres actifs courants d'exploitation	E.13.1.	133,5	95,3	132,7
Autres actifs courants hors exploitation		23,3	29,9	24,2
Actifs d'impôt exigible		8,4	1,0	0,0
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	E.14.	117,9	114,4	114,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	E.14.	0,0	6,8	3,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	E.14.	77,0	43,1	38,2
Total actifs courants		648,8	568,7	608,5
Total actifs		13 579,4	13 273,6	13 482,3

Bilan consolidé passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capitaux propres				
Capital social		29,3	29,3	29,3
Réserves consolidées		53,7	268,5	(835,3)
Réserves de conversion		0,0	1,2	1,4
Résultat net – part du Groupe		504,0	402,1	893,1
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	E.10.2.	(159,5)	(161,8)	(150,4)
Capitaux propres – part du Groupe		427,6	539,3	(61,9)
Intérêts minoritaires	E.10.4.	2,2	4,1	2,3
Total capitaux propres		429,8	543,5	(59,6)
Passifs non courants				
Provisions non courantes	E.12.	102,2	106,1	96,4
Emprunts obligataires	E.14.	7 450,2	6 816,7	6 838,4
Autres emprunts et dettes financières	E.14.	2 739,5	3 524,3	4 096,4
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	E.14.	170,3	202,9	208,6
Autres passifs non courants		19,2	18,9	17,4
Impôts différés passifs		96,8	101,4	89,4
Total passifs non courants		10 578,2	10 770,3	11 346,6
Passifs courants				
Provisions courantes	E.13.2.	433,5	435,8	440,0
Fournisseurs	E.13.1.	76,2	75,4	107,9
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	E.14.	27,7	30,9	25,7
Autres passifs courants d'exploitation	E.13.1.	367,4	362,6	383,6
Autres passifs courants hors exploitation		189,1	149,6	189,3
Passifs d'impôt exigible		0,0	0,0	56,6
Dettes financières courantes	E.14.	1 477,5	905,1	992,2
Trésorerie passive	E.14.	0,0	0,4	0,0
Total passifs courants		2 571,4	1 959,8	2 195,3
Total passifs et capitaux propres		13 579,4	13 273,6	13 482,3

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)	504,7	403,2	895,3
Dotations nettes aux amortissements	333,6	370,2	701,5
Dotations (reprises) aux provisions	(0,9)	(17,9)	(17,5)
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	0,2	(0,1)	(1,2)
Résultat sur cessions	(0,8)	0,4	1,8
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées	3,4	0,3	3,7
Coûts d'emprunt immobilisés	(13,5)	(9,9)	(21,9)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	174,4	197,7	392,6
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	262,7	251,5	565,7
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 263,8	1 195,4	2 520,0
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	(54,0)	1,4	5,9
Impôts payés	(313,4)	(253,9)	(528,6)
Intérêts financiers nets payés	(203,7)	(213,5)	(368,9)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	692,7	729,4
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>(4,2)</i>	<i>(4,0)</i>	<i>(7,8)</i>
<i>Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(4,2)	(3,9)	(7,7)
Cash flow opérationnel	688,5	725,5	1 620,7
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>	<i>(274,3)</i>	<i>(253,4)</i>	<i>(681,7)</i>
<i>Cession d'immobilisations du domaine concédé</i>	<i>2,5</i>	<i>7,3</i>	<i>9,2</i>
Investissements de développement des concessions	(271,8)	(246,1)	(672,5)
Cash flow libre (après investissements)	416,7	479,4	948,2
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>	<i>(3,7)</i>	<i>0,0</i>	<i>(3,2)</i>
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>	<i>6,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>	<i>(1,5)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Investissements financiers nets	0,9	0,0	(3,2)
Autres	1,1	1,0	1,2
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(274,0)	(249,0)
Dividendes payés			
- aux actionnaires d'ASF	0,0	(519,7)	(1 628,4)
- aux minoritaires des sociétés intégrées	0,0	(1,1)	(4,0)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	890,0	220,0	1 370,0
Remboursements d'emprunts long terme	(1 228,3)	(206,6)	(718,5)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(45,3)	3,0	3,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(383,6)	(504,4)
Autres variations	IV	3,7	(1,7)
Variation de la trésorerie nette	I + II + III + IV	38,8	(25,7)
Trésorerie nette à l'ouverture	38,2	68,8	68,7
Trésorerie nette à la clôture	77,0	43,1	38,2
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	45,3	(3,0)	(3,0)
(Émission) remboursement des emprunts	338,3	(13,4)	(651,5)
Autres variations	18,4	62,8	30,5
Variation de l'endettement financier net	440,8	20,7	(654,5)
Endettement financier net en début de période	(11 414,5)	(10 760,0)	(10 760,0)
Endettement financier net en fin de période	(10 973,7)	(10 739,3)	(11 414,5)

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres – part du Groupe								
(en millions d'euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres 01/01/2015	29,3	17,2	774,5	0,8	(185,9)	635,9	4,1	640,0
Résultat net de la période			402,1			402,1	1,1	403,2
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				0,5	24,0	24,5		24,5
Résultat global de la période			402,1	0,5	24,0	426,6	1,1	427,7
Affectation du résultat et dividendes distribués		254,8	(774,5)			(519,7)	(1,1)	(520,8)
Paiements en actions (IFRS 2)		(3,5)				(3,5)		(3,5)
Capitaux propres 30/06/2015	29,3	268,5	402,1	1,2	(161,9)	539,3	4,1	543,5
Résultat net de la période			491,0			491,0	1,1	492,1
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				0,1	11,5	11,6		11,6
Résultat global de la période			491,0	0,1	11,5	502,6	1,1	503,7
Affectation du résultat et dividendes distribués		(1 108,7)				(1 108,7)	(2,9)	(1 111,6)
Paiements en actions (IFRS 2)		4,9				4,9		4,9
Capitaux propres 31/12/2015	29,3	(835,3)	893,1	1,4	(150,4)	(61,9)	2,3	(59,6)
Résultat net de la période			504,0			504,0	0,7	504,7
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				(1,4)	(9,1)	(10,5)		(10,5)
Résultat global de la période			504,0	(1,4)	(9,1)	493,5	0,7	494,2
Affectation du résultat et dividendes distribués		893,1	(893,1)			0,0	0,0	0,0
Paiements en actions (IFRS 2)		(4,1)				(4,1)		(4,1)
Variations de périmètre							(0,8)	(0,8)
Capitaux propres 30/06/2016	29,3	53,7	504,0	0,0	(159,5)	427,6	2,2	429,8

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

A.	Saisonnalité de l'activité	18
B.	Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode	18
B.1.	Principes généraux	18
B.2.	Méthodes de consolidation	19
B.3.	Règles et méthodes d'évaluation	20
C.	Information sectorielle	21
D.	Notes relatives au compte de résultat	22
D.1.	Chiffre d'affaires	22
D.2.	Résultat opérationnel	23
D.3.	Charges et produits financiers	24
D.4.	Impôts sur les bénéfices	24
D.5.	Résultat par action	24
E.	Notes relatives au bilan	25
E.6.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	25
E.7.	Immobilisations corporelles	26
E.8.	Participations dans les sociétés mises en équivalence: entreprises associées	26
E.9.	Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants	27
E.10.	Capitaux propres	27
E.11.	Paiements en actions	28
E.12.	Provisions non courantes	28
E.13.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	29
E.14.	Informations relatives à l'endettement financier net	30
E.15.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	32
E.16.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	33
F.	Autres notes	35
F.17.	Transactions avec les parties liées	35
F.18.	Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession	35
G.	Note sur les litiges	35
H.	Événements postérieurs à la clôture	35
H.19.	Versement d'un acompte sur dividende	35
H.20.	Autres événements postérieurs à la clôture	35

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité du Groupe.

En effet, dans les sociétés de concessions autoroutières, le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2nd semestre, en raison du niveau élevé du trafic des véhicules légers constaté durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait entre 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice, du fait principalement de la saisonnalité de l'activité et de l'application d'IFRIC 21 (interprétation précisant notamment les rythmes de comptabilisation des prélèvements liés aux impôts et taxes et se fondant généralement pour cela sur leur fait générateur légal – voir note A "Principes comptables et méthodes d'évaluation" du rapport financier annuel 2015).

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2nd semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés à la clôture de la période.

B. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode

B.1. Principes généraux

Les principes comptables retenus au 30 juin 2016 sont les mêmes que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2016 (voir note B.1.1. "Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2016").

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2016. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes consolidés annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016.

Les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

B.1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2016

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 "Amélioration des informations à fournir en annexe";
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 "Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables";
- Amendements à IAS 19 "Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel";
- Amendements à IFRS 11 "Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes";
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

La présentation du résultat global tient compte de l'amendement à IAS 1 "Amélioration des informations à fournir en annexe".

Des lignes spécifiques ont été créées afin de présenter distinctement pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence :

- la quote-part des autres éléments du résultat global (nets) recyclables ultérieurement en résultat net;
- la quote-part des autres éléments du résultat global (nets) non recyclables ultérieurement en résultat net.

Au niveau Groupe, la mise en œuvre des autres amendements n'a pas d'impact significatif.

B.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2016

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2016 :

- IFRS 9 "Instruments financiers";
- IFRS 15 "Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients";
- IFRS 16 "Contrats de location";
- Amendements à IAS 7 "Initiative concernant les informations à fournir";
- Amendements à IAS 12 "Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées";
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 "Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise".

Le groupe ASF réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

B.2. Méthodes de consolidation

B.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le groupe ASF réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une étude des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

L'analyse du contrôle est revue en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

La norme IFRS 11 "Partenariats" concerne tous les aspects relatifs à la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Cette norme n'a pas d'impact au sein du groupe ASF puisque le Groupe ne détient aucune coentreprise ou activité conjointe.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant d'intérêts minoritaires matériels, ni de coentreprises ou entreprises associées individuellement significatives. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la position financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Groupe. Le groupe ASF ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Variations de périmètre

En janvier 2016, la société ASF a procédé à la cession des titres détenus des sociétés Jamaican Infrastructure Operator (JIO) et TransJamaican Highway (TJH). Compte tenu du caractère non significatif des opérations réalisées par ces sociétés entre le 1^{er} janvier 2016 et la date de cession, ces deux sociétés ont été déconsolidées en date du 1^{er} janvier 2016.

Au mois de mai 2016, le groupe ASF a souscrit à une augmentation de capital réalisée par la société Axxès. À l'issue de cette opération, le pourcentage de détention (42,9%) ainsi que le mode de consolidation restent inchangés.

Au 30 juin 2016, Escota est l'unique société consolidée selon la méthode de l'intégration globale et Axxès (entreprise associée) l'unique société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence (au 31 décembre 2015, les sociétés Escota et Jamaican Infrastructure Operator (JIO) étaient consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés TransJamaican Highway et Axxès étaient consolidées selon la méthode de la mise en équivalence).

B.2.2. Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans l'entreprise associée.

B.2.3. Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

B.2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

B.2.5. Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

B.3. Règles et méthodes d'évaluation

B.3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations concernant les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

B.3.2. Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en note E.16. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale.

Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

B.3.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires**B.3.3.1. Évaluation de la charge d'impôt**

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2016 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

B.3.3.2. Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2016 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2015. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2016 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

C. Information sectorielle

Le groupe ASF est géré comme un seul secteur d'activité, à savoir l'activité de perception du péage à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, des locations de mise à disposition de fibres optiques, des stations de télécommunications, d'emplacements de parking poids lourds).

D. Notes relatives au compte de résultat

D.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Variation 1 ^{er} semestre 2016 vs 1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires péages	1 676,6	1 589,3	5,5 %	3 438,4
Redevances des installations commerciales	25,7	25,2	2,0 %	56,0
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	6,6	11,9	- 44,5 %	24,8
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 708,9	1 626,4	5,1 %	3 519,2
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	251,0	221,5	13,3 %	665,1
Chiffre d'affaires total	1 959,9	1 847,9	6,1 %	4 184,3

La ventilation du chiffre d'affaires en France et à l'international et par société du Groupe est la suivante :

1^{er} semestre 2016

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2016
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	1 325,9	350,7	1 676,6
Redevances des installations commerciales	22,1	3,6	25,7
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	4,7	1,9	6,6
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 352,7	356,2	1 708,9
Répartition du Chiffre d'affaires total	79,2 %	20,8 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	208,2	42,8	251,0
Chiffre d'affaires total	1 560,9	399,0	1 959,9

1^{er} semestre 2015

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France			À l'international Jamaican Infrastructure Operator	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2015
	ASF	Escota	Total		
Chiffre d'affaires péages	1 256,6	332,7	1 589,3		1 589,3
Redevances des installations commerciales	21,7	3,5	25,2		25,2
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	4,9	1,9	6,8	5,1	11,9
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 283,2	338,1	1 621,3	5,1	1 626,4
Répartition du Chiffre d'affaires réalisé en France	79,1 %	20,9 %	100,0 %		
Répartition du Chiffre d'affaires total	78,9 %	20,8 %	99,7 %	0,3 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	185,6	35,9	221,5		221,5
Chiffre d'affaires total	1 468,8	374,0	1 842,8	5,1	1 847,9

Exercice 2015

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France			À l'international	Chiffre d'affaires Exercice 2015
	ASF	Escota	Total	Jamaican Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	2 736,8	701,6	3 438,4		3 438,4
Redevances des installations commerciales	48,7	7,3	56,0		56,0
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	10,5	4,3	14,8	10,0	24,8
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	2 796,0	713,2	3 509,2	10,0	3 519,2
Répartition du Chiffre d'affaires réalisé en France	79,7 %	20,3 %	100,0 %		
Répartition du Chiffre d'affaires total	79,4 %	20,3 %	99,7 %	0,3 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	408,8	256,3	665,1		665,1
Chiffre d'affaires total	3 204,8	969,5	4 174,3	10,0	4 184,3

D.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires⁽¹⁾	1 708,9	1 626,4	3 519,2
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	251,0	221,5	665,1
Chiffre d'affaires total	1 959,9	1 847,9	4 184,3
Produits des activités annexes	18,7	17,1	37,5
Achats consommés	(11,5)	(13,0)	(25,6)
Services extérieurs	(112,6)	(72,8)	(170,4)
Personnel intérimaire	(1,6)	(0,6)	(2,6)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(255,8)	(226,7)	(675,8)
Impôts et taxes	(184,3)	(178,3)	(488,4)
Charges de personnel	(156,6)	(158,6)	(312,0)
Autres produits et charges opérationnels sur activité	(0,8)	(0,4)	(0,9)
Dotations aux amortissements	(333,6)	(370,2)	(701,5)
Dotations nettes aux provisions	15,7	5,3	0,8
Charges opérationnelles	(1 041,1)	(1 015,3)	(2 376,4)
Résultat opérationnel sur activité	937,5	849,7	1 845,4
% du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	54,9 %	52,2 %	52,4 %
Paiement en actions (IFRS 2)	(1,0)	(0,9)	(4,1)
Résultats des sociétés mises en équivalence	(3,7)	(0,6)	(4,0)
Autres éléments opérationnels courants	0,3	0,3	0,3
Résultat opérationnel courant	933,1	848,5	1 837,6
Effet de périmètre	1,6	0,0	0,0
Résultat opérationnel	934,7	848,5	1 837,6

(1) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Il exclut également la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et les autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants.

Au 30 juin 2016 comme au 30 juin 2015, le Groupe n'a pas comptabilisé d'élément non courant significatif.

D.3. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Coût de l'endettement financier brut	(174,7)	(197,9)	(393,0)
Produits financiers des placements de trésorerie	0,3	0,2	0,4
Coût de l'endettement financier net	(174,4)	(197,7)	(392,6)
Coûts d'emprunts immobilisés	13,5	9,9	21,9
Coûts d'actualisation	(6,4)	(6,1)	(5,9)
Autres produits et charges financiers	7,1	3,8	16,0

Au 1^{er} semestre 2016, le coût de l'endettement financier net s'élève à 174,4 millions d'euros, en diminution de 23,3 millions d'euros (197,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Cette baisse s'explique principalement par la baisse du taux moyen, liée :

- aux refinancements réalisés à des taux inférieurs à ceux des emprunts venus à échéance et
- à l'impact de la baisse des taux sur la part de dette à taux variable.

Les autres charges et produits financiers font ressortir un produit net de 7,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (produit net de 3,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Ce poste intègre notamment :

- les coûts d'emprunts incorporés au coût des immobilisations en cours de construction pour 13,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (9,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015);
- les coûts d'actualisation des provisions et des dettes et créances à plus d'un an pour 6,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (6,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Ils proviennent principalement des provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés à hauteur de 5,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (5,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et des provisions pour engagements de retraite à hauteur de 1,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2016 comme au 1^{er} semestre 2015.

D.4. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 262,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (251,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le taux effectif d'impôt (hors résultat des sociétés mises en équivalence et hors taxation de la quote-part de dividendes reçus de la filiale Escota) est proche de 34,2 % sur le 1^{er} semestre 2016 (38,4 % au 1^{er} semestre 2015).

La baisse du taux d'impôt entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016 provient essentiellement de la suppression en 2016 de la contribution exceptionnelle de 10,7 % (applicable depuis 2013).

D.5. Résultat par action

Le capital de la société est depuis 2002 composé de 230 978 001 actions. La société ne détient pas d'actions propres ni d'instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions pondéré à prendre en considération pour le calcul au 1^{er} semestre 2016 comme au 1^{er} semestre 2015 du résultat par action tant de base que dilué est de 230 978 001. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

Le résultat par action au 1^{er} semestre 2016 s'élève à 2,18 euros (1,74 euro au 1^{er} semestre 2015).

E. Notes relatives au bilan

E.6. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)

	Coûts des infrastructures	Avances et Encours	Subventions d'investissement	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2015	19847,3	666,1	(358,9)	20154,5
Acquisitions de la période ^(*)	218,9	468,1	(2,8)	684,2
Sorties de la période	(2,8)	0,0		(2,8)
Autres mouvements	154,7	(149,8)		4,9
Au 31/12/2015	20218,1	984,4	(361,7)	20840,8
Acquisitions de la période ^(*)	14,6	249,6	(9,0)	255,2
Sorties de la période	(2,2)	0,0		(2,2)
Autres mouvements	116,8	(115,2)	0,3	1,9
Au 30/06/2016	20347,3	1118,8	(370,4)	21095,7
Amortissements				
Au 01/01/2015	(8 800,8)	0,0	139,0	(8 661,8)
Amortissements de la période	(590,2)		9,0	(581,2)
Sorties de la période	0,3			0,3
Au 31/12/2015	(9 390,7)	0,0	148,0	(9 242,7)
Amortissements de la période	(281,1)		4,2	(276,9)
Autres mouvements	0,0		(0,3)	(0,3)
Au 30/06/2016	(9 671,8)	0,0	151,9	(9 519,9)
Valeur nette				
Au 01/01/2015	11 046,5	666,1	(219,9)	11 492,7
Au 31/12/2015	10 827,4	984,4	(213,7)	11 598,1
Au 30/06/2016	10 675,5	1 118,8	(218,5)	11 575,8

(*) Y compris les coûts d'emprunts immobilisés.

Les investissements du 1^{er} semestre 2016 s'élèvent, hors coûts d'emprunts immobilisés, à 241,7 millions d'euros (662,3 millions d'euros pour l'année 2015).

Les coûts d'emprunts incorporés du 1^{er} semestre 2016 dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élèvent à 13,5 millions d'euros (21,9 millions d'euros pour l'année 2015).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 1 118,8 millions d'euros au 30 juin 2016 (dont 958,5 millions d'euros pour ASF et 160,3 millions d'euros pour Escota) à comparer à 984,4 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 789,5 millions d'euros pour ASF et 194,9 millions d'euros pour Escota). Les investissements d'ASF concernent notamment les travaux de dédoublement de l'autoroute A9 près de Montpellier et d'élargissement de l'autoroute A63 dans le Pays Basque.

Les principales caractéristiques des contrats de concession relevant du modèle incorporel sont décrites en note D. "Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession" du rapport financier annuel consolidé 2015.

Les principaux engagements rattachés à ces contrats sont décrits en note F.18. "Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession" du présent rapport.

E.7. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Avances et encours sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Subventions d'investissement sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2015	2 197,3	59,5	(8,4)	1,2	2 249,6
Au 30/06/2016	2 209,6	65,8	(9,1)	0,0	2 266,3
Amortissements					
Au 31/12/2015	(1 624,2)	0,0	7,0	(1,0)	(1 618,2)
Au 30/06/2016	(1 663,0)	0,0	8,0	0,0	(1 655,0)
Valeur nette					
Au 31/12/2015	573,1	59,5	(1,4)	0,2	631,4
Au 30/06/2016	546,6	65,8	(1,1)	0,0	611,3

E.8. Participations dans les sociétés mises en équivalence: entreprises associées

E.8.1. Variation au cours de la période

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Valeur des titres en début de période	5,0	5,2
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	3,7	3,2
Part du Groupe dans les résultats de la période	(3,7)	(4,0)
Variation de périmètre et écarts de conversion ^(*)	(5,0)	0,6
Valeur des titres en fin de période	0,0	5,0

(*) La société TransJamaican Highway (TJH) a été cédée début 2016 (voir note B.2.1. "Périmètre et méthodes de consolidation" du présent rapport).

E.8.2. Informations financières agrégées

Les participations dans les sociétés mises en équivalence au 30 juin 2016 concernent la société Axxès. La société TransJamaican Highway a été cédée en janvier 2016 et n'est pas consolidée sur la période.

(en millions d'euros)	30/06/2016		31/12/2015	
	Axxès		Axxès	TransJamaican Highway
% de détention	42,9%		42,9%	12,6%
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	188,4		351,0	4,3
Résultat net	(3,7)		(3,2)	(0,8)
Bilan				
Endettement financier net	24,1		24,3	(27,9)

Au 30 juin 2016 comme au 31 décembre 2015, aucune perte non reconnue au titre des entreprises associées n'existe.

E.8.3. Transactions avec les parties liées

Au 1^{er} semestre 2016, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2015 (ces dernières sont mentionnées en note C.9.3. "Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées" du rapport financier annuel consolidé 2015).

E.9. Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Actifs disponibles à la vente nets	4,7	5,6
Prêts et créances au coût amorti	11,4	11,6
Total	16,1	17,2
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants ^(*)	696,6	590,4
Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants	712,7	607,6

(*) Voir note E.15. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du présent rapport.

Les actifs disponibles à la vente s'élevaient à 4,7 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 5,6 millions d'euros au 31 décembre 2015. Ils concernent exclusivement des titres de participation cotés.

Au 30 juin 2016, les prêts à long terme et autres créances, évalués au coût amorti, s'élevaient à 11,4 millions d'euros. Ils comprennent principalement des prêts correspondant à la participation des sociétés à l'effort construction.

L'endettement financier net inclut la juste valeur des produits dérivés actifs non courants (voir note E.14. "Informations relatives à l'endettement financier net" du présent rapport).

La part à moins d'un an des autres actifs financiers non courants est classée en autres actifs courants d'exploitation pour 1,4 million d'euros au 30 juin 2016 (1,6 million d'euros au 31 décembre 2015).

E.10. Capitaux propres

E.10.1. Actions

Le nombre d'actions de la société est de 230 978 001 depuis 2002. La société n'a pas d'actions propres ni d'instrument susceptible de donner droit à des actions.

E.10.2. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2016			31/12/2015		
	Part du Groupe	Minoritaires	Total	Part du Groupe	Minoritaires	Total
Actifs financiers disponibles à la vente						
Réserve à l'ouverture	2,3	0,0	2,3	1,7	0,0	1,7
Variations de juste valeur de la période	(0,8)		(0,8)	0,6		0,6
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	1,5	0,0	1,5	2,3	0,0
Couverture de flux de trésorerie						
Réserve à l'ouverture	(201,0)	0,0	(201,0)	(256,4)	0,0	(256,4)
Variations de juste valeur de la période	(21,7)		(21,7)	12,1		12,1
Éléments de juste valeur constatés en résultat	14,5		14,5	43,3		43,3
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(208,2)	0,0	(208,2)	(201,0)	0,0
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)	I+II	(206,7)	0,0	(206,7)	(198,7)	0,0
Effet impôt associé		71,1		68,4		68,4
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	III	(135,6)	0,0	(135,6)	(130,3)	0,0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(20,1)	0,0	(20,1)	(20,4)	0,0	(20,4)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(5,8)		(5,8)	0,5		0,5
Effet impôt associé	2,0		2,0	(0,2)		(0,2)
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments non recyclables en résultat)	IV	(23,9)	0,0	(23,9)	(20,1)	0,0
Total des opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV	(159,5)	0,0	(159,5)	(150,4)	0,0

Les variations de juste valeur relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres concernent principalement la couverture d'émissions d'emprunts futurs (mise en place de swap de taux d'intérêts à départ décalé). Ces opérations sont décrites en note C.16.1.3. "Description des opérations de couverture de flux de trésorerie" du rapport financier annuel consolidé 2015.

E.10.3. Dividendes

Les dividendes versés par ASFSA au titre des exercices 2015 et 2014 s'analysent de la façon suivante :

	2015	2014
Acompte sur dividende		
Montant (en millions d'euros) (I)	1 108,7	256,4
Par action (en euros)	4,80	1,11
Solde du dividende distribué		
Montant (en millions d'euros) (II)		519,7
Par action (en euros)		2,25
Dividende net global attribué à chaque action		
Montant (en millions d'euros) (I) + (II)	1 108,7	776,1
Par action (en euros)	4,80	3,36

ASF SA n'a pas versé de dividendes au cours du 1^{er} semestre 2016.

E.10.4. Intérêts minoritaires

Au mois de janvier 2016, la société ASF a procédé à la cession des titres détenus de la société Jamaican Infrastructure Operator (JIO). Les intérêts minoritaires associés ont été déconsolidés en conséquence.

Les intérêts minoritaires existants au 30 juin 2016 concernent exclusivement ceux de la société Escota.

E.11. Paiements en actions**Avantages en actions consentis par VINCI aux salariés du groupe ASF**

Depuis l'acquisition du groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les salariés d'ASF et d'Escota bénéficient du plan d'épargne Groupe octroyé par la société mère VINCI et certains salariés de plans d'actions de performance.

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 1 million d'euros au titre du 1^{er} semestre 2016 (0,9 million d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le Conseil d'administration de VINCI du 19 avril 2016 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'incitation à long terme qui consiste en l'attribution, à certains collaborateurs, d'une allocation conditionnelle d'actions de performance. Les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition, ainsi qu'à des conditions de performance.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5% par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le Conseil d'administration ayant fixé le prix de souscription. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à la norme IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

E.12. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2016	31/12/2015
Provisions pour engagements de retraite	E.12.1.	99,6	93,2
Autres provisions non courantes	E.12.2.	2,6	3,2
Total des provisions non courantes à plus d'un an		102,2	96,4

E.12.1. Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2016, les provisions pour engagements de retraite liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'élèvent à 102,9 millions d'euros (dont 99,6 millions d'euros à plus d'un an) contre 96,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 93,2 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre d'indemnités de départ à la retraite et les provisions au titre d'engagements de retraite complémentaire et, d'autre part, les provisions au titre des couvertures de frais médicaux. La part à moins d'un an de ces provisions (3,3 millions d'euros au 30 juin 2016 et 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2015) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

Le détail des avantages du personnel dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note C.13.1. "Provisions pour engagements de retraite" du rapport financier annuel consolidé 2015.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2016 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2016 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2015 et conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

E.12.2. Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2016 et de l'exercice 2015, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écart de conversion	Clôture
01/01/2015	11,1	2,3	(9,1)	(4,9)	(0,4)	6,3	0,0	5,3
Autres avantages au personnel	8,1	0,2	(3,0)	0,0	(0,2)		0,0	5,1
Autres risques	1,3	0,4	(0,9)	(0,2)	0,8		0,0	1,4
Reclassement part à moins d'un an	(4,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	(3,3)
31/12/2015	5,3	0,6	(3,9)	(0,2)	0,6	0,8	0,0	3,2
Autres avantages au personnel	5,1	0,1	(1,5)	0,0	0,0		0,0	3,7
Autres risques	1,4	0,5	(0,2)	(0,1)	0,0		0,0	1,6
Reclassement part à moins d'un an	(3,3)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	(2,7)
30/06/2016	3,2	0,6	(1,7)	(0,1)	0,0	0,6	0,0	2,6

Autres avantages au personnel

Au 30 juin 2016, les provisions pour autres avantages au personnel (médailles du travail et CATS) s'élèvent à 3,7 millions d'euros (dont 2,5 millions d'euros à plus d'un an) à comparer à 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 3,0 millions d'euros à plus d'un an).

Provisions pour autres risques

Au 30 juin 2016, les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, s'élèvent à 1,5 million d'euros (1,4 million d'euros au 31 décembre 2015).

E.13. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

E.13.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variations 30/06/2016 - 31/12/2015	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations ^(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	4,5	4,6	4,9	(0,1)	(0,3)
Clients et autres débiteurs	284,2	273,6	290,3	(3,7)	(2,4)
Autres actifs courants d'exploitation	133,5	95,3	132,7	0,6	0,2
Stocks et créances d'exploitation (I)	422,2	373,5	427,9	(3,2)	(2,5)
Fournisseurs	(76,2)	(75,4)	(107,9)	29,5	2,2
Autres passifs courants d'exploitation	(367,4)	(362,6)	(383,6)	15,6	0,6
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(443,6)	(438,0)	(491,5)	45,1	2,8
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I+II)	(21,4)	(64,5)	(63,6)	41,9	0,3
Provisions courantes	(433,5)	(435,8)	(440,0)	12,1	(5,6)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(1,4)</i>	<i>(0,9)</i>	<i>(1,2)</i>	<i>(1,4)</i>	<i>1,2</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(454,9)	(500,3)	(503,6)	54,0	(5,3)

(*) Dont impact de la cession de la société Jamaican Infrastructure Operator (voir note B.2.1. "Périmètre et méthodes de consolidation" du présent rapport).

E.13.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2016 et de l'exercice 2015, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écart de conversion	Clôture
01/01/2015	379,6	90,2	(40,0)	(8,0)	0,0	(5,6)	0,0	416,2
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	379,7	45,9	(37,8)	(6,5)	0,0	0,0	0,0	381,3
Autres risques courants	35,5	35,5	(8,7)	(4,0)	(0,8)	0,0	0,0	57,5
Reclassement part à moins d'un an	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,2
31/12/2015	416,2	81,4	(46,5)	(10,5)	(0,8)	0,2	0,0	440,0
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	381,3	29,6	(23,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	387,4
Autres risques courants	57,5	9,4	(21,3)	(1,0)	0,0	0,0	0,0	44,6
Reclassement part à moins d'un an	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	1,5
30/06/2016	440,0	39,0	(44,8)	(1,0)	0,0	0,3	0,0	433,5

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation et concernent majoritairement les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer par ASF et Escota pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent ASF pour 321,0 millions d'euros au 30 juin 2016 (318,8 millions d'euros au 31 décembre 2015) et Escota pour 66,4 millions d'euros au 30 juin 2016 (62,5 millions d'euros au 31 décembre 2015).

E.14. Informations relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2016, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 11,0 milliards d'euros, en diminution de 440,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre (11,4 milliards d'euros). Il se décompose de la manière suivante :

Catégories comptables (en millions d'euros)	30/06/2016					31/12/2015				
	Non courant	réf.	Courant ⁽¹⁾	réf.	Total	Non courant	réf.	Courant ⁽¹⁾	réf.	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti										
Emprunts obligataires	(7 450,2)	(1)	(168,5)	(3)	(7 618,7)	(6 838,4)	(1)	(184,0)	(3)	(7 022,4)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(2 739,5)	(2)	(1 309,0)	(3)	(4 048,5)	(4 096,4)	(2)	(808,2)	(3)	(4 904,6)
Dettes financières long terme⁽²⁾	(10 189,7)		(1 477,5)		(11 667,2)	(10 934,8)		(992,2)		(11 927,0)
I – Dettes financières brutes	(10 189,7)		(1 477,5)		(11 667,2)	(10 934,8)		(992,2)		(11 927,0)
dont: Incidence des couvertures de juste valeur	(676,2)				(676,2)	(577,7)				(577,7)
Prêts et créances										
Comptes courants financiers actifs			0,0	(6)	0,0			3,6	(6)	3,6
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat										
Équivalents de trésorerie			69,4	(7)	69,4			26,2	(7)	26,2
Disponibilités			7,6	(7)	7,6			12,0	(7)	12,0
II – Actifs financiers	0,0		77,0		77,0	0,0		41,8		41,8
Instruments dérivés passifs	(170,3)	(4)	(27,7)	(5)	(198,0)	(208,6)	(4)	(25,7)	(5)	(234,3)
Dérivés										
Instruments dérivés actifs	696,6	(8)	117,9	(9)	814,5	590,4	(8)	114,6	(9)	705,0
III – Instruments dérivés	526,3		90,2		616,5	381,8		88,9		470,7
Endettement financier net (I + II + III)	(9 663,4)		(1 310,3)		(10 973,7)	(10 553,0)		(861,5)		(11 414,5)

(1) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(2) Y compris la part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	réf.	30/06/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	(1)	(7 450,2)	(6 838,4)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(2 739,5)	(4 096,4)
Dettes financières courantes	(3)	(1 477,5)	(992,2)
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	(4)	(170,3)	(208,6)
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	(5)	(27,7)	(25,7)
Actifs financiers courants non actifs de gestion de trésorerie	(6)	0,0	3,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(7)	77,0	38,2
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	(8)	696,6	590,4
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	(9)	117,9	114,6
Endettement financier net		(10 973,7)	(11 414,5)

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en juste valeur des produits dérivés actifs/passifs courants quelles que soient leurs maturités.

E.14.1. Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières long terme s'élèvent à 11,7 milliards d'euros au 30 juin 2016 et diminuent de 259,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (11,9 milliards d'euros).

Au cours du 1^{er} semestre 2016, ASF a mis en place les financements suivants :

- en avril 2016, un financement de 390 millions d'euros à échéance 2033 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), destiné à financer une partie des investissements liés au dédoublement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier;
- le 13 mai 2016, une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note) de 500 millions d'euros à échéance mai 2026 assortie d'un coupon de 1,0 %.

Parallèlement, les principaux remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2016 sont :

- le remboursement d'un emprunt souscrit auprès de la CNA-BEI pour un montant de 137,5 millions d'euros en avril à un taux de 6,15 %;
- le remboursement d'emprunts BEI pour 20,8 millions d'euros;
- la diminution de l'encours sur la ligne de crédit avec VINCI à hauteur de 1 070 millions d'euros.

Échéancier des dettes financières et des flux d'intérêts associés

Au 30 juin 2016, la maturité moyenne de la dette financière moyen/long terme du Groupe est de 5,1 ans comme au 31 décembre 2015.

E.14.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2016, le Groupe dispose d'un montant de 3,1 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 77,0 millions d'euros de trésorerie nette gérée (voir note E.14.2.1. "Trésorerie nette gérée") et 3,0 milliards d'euros constitués de lignes de crédit à moyen terme confirmées disponibles (voir note E.14.2.2. "Lignes de crédit revolving").

E.14.2.1. Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Équivalents de trésorerie	69,4	26,2
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	69,4	26,2
Disponibilités	7,6	12,0
Trésorerie nette	77,0	38,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	0,0	0,0
Soldes des comptes courants de trésorerie	0,0	3,6
Trésorerie nette gérée	77,0	41,8

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires ainsi que des titres de créances négociables. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque limitée sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie sont suivis régulièrement à travers un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

E.14.2.2. Lignes de crédit revolver

ASF dispose d'une ligne de crédit revolver de 1,7 milliard d'euros dont l'échéance a été prorogée à mai 2021, assortie de covenants financiers (voir note E.14.3.1. "Covenants financiers") et d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI pour un montant de 2,5 milliards d'euros à échéance en 2020.

Le montant autorisé et utilisé et le profil de maturité des lignes de crédit revolver d'ASF au 30 juin 2016 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Utilisation au 30/06/2016	Autorisation au 30/06/2016	Échéance		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Ligne de crédit revolver	0,0	1 670,0		1 670,0	
Ligne de crédit VINCI	1 130,0	2 500,0		2 500,0	
Total	1 130,0	4 170,0		4 170,0	

E.14.3. Covenants financiers et notations de crédit**E.14.3.1. Covenants financiers**

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2016 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2015. Celles-ci sont décrites dans le rapport financier annuel consolidé 2015 en note C.15.2.4. "Covenants financiers".

Au 30 juin 2016, les ratios afférents sont respectés.

E.14.3.2. Notations de crédit

Le 26 mai 2016, l'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit long terme du Groupe qui passe de Baa1 à A3, ainsi que la note de crédit court terme, revue de P2 à P1.

Au 30 juin 2016, le Groupe dispose ainsi des notations de crédit suivantes :

Agence	Notation		
	Long terme	Perspective	Court terme
Standard & Poor's	A-	Stable	A2
Moody's	A3	Stable	P1

E.15. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites dans le rapport financier annuel consolidé 2015 en note C.16. "Informations relatives à la gestion des risques financiers". Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition du Groupe aux risques financiers potentiels.

Les principaux risques (risques de taux d'intérêt, risques de change et risques de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement en notes C.16.1., C.16.2. et C.16.4. du rapport financier annuel consolidé 2015.

E.16. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2016.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1: Cours cotés et disponibilités	Niveau 2: Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3: Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				4,7			4,7	4,7			4,7
Titres de participation non cotés				0,0			0,0				0,0
Prêts et créances financières				11,4			11,4		11,4		11,4
I – Actifs financiers non courants⁽²⁾	0,0	0,0	0,0	16,1	0,0	0,0	16,1	4,7	11,4	0,0	16,1
II – Instruments dérivés actifs	37,0	777,5					814,5		814,5		814,5
Comptes courants financiers actifs							0,0	0,0			0,0
Actifs financiers de gestion de trésorerie							0,0				0,0
Équivalents de trésorerie			69,4				69,4	69,4 ⁽³⁾			69,4
Disponibilités			7,6				7,6	7,6			7,6
III – Actifs financiers courants	0,0	0,0	77,0	0,0	0,0	0,0	77,0	77,0	0,0	0,0	77,0
Total actif	37,0	777,5	77,0	16,1	0,0	0,0	907,6	81,7	825,9	0,0	907,6
Emprunts obligataires						(7 618,7)	(7 618,7)	(7 663,7)	(606,6)		(8 270,3)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(4 048,5)	(4 048,5)	(1 384,1) ⁽⁴⁾	(2 744,7)		(4 128,8)
IV – Dettes financières à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(11 667,2)	(11 667,2)	(9 047,8)	(3 351,3)	0,0	(12 399,1)
V – Instruments dérivés passifs	(20,2)	(177,8)					(198,0)		(198,0)		(198,0)
Autres dettes financières courantes							0,0				0,0
Comptes courants financiers passifs							0,0				0,0
Découverts bancaires							0,0				0,0
VI – Passifs financiers courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total passif	(20,2)	(177,8)	0,0	0,0	0,0	(11 667,2)	(11 865,2)	(9 047,8)	(3 549,3)	0,0	(12 597,1)
Total	16,8	599,7	77,0	16,1	0,0	(11 667,2)	(10 957,6)	(8 966,1)	(2 723,4)	0,0	(11 689,5)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note E.9. "Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants".

(3) Principalement composés d'OPCVM.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2016

Annexe aux comptes consolidés semestriels

31/12/2015

(en millions d'euros)

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1: Cours cotés et disponibilités	Niveau 2: Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3: Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				5,6			5,6	5,6			5,6
Titres de participation non cotés				0,0			0,0				0,0
Prêts et créances financières				11,6			11,6		11,6		11,6
I – Actifs financiers non courants⁽²⁾	0,0	0,0	0,0	17,2	0,0	0,0	17,2	5,6	11,6	0,0	17,2
II – Instruments dérivés actifs	32,6	672,4					705,0		705,0		705,0
Comptes courants financiers actifs			3,6				3,6	3,6			3,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie							0,0				0,0
Équivalents de trésorerie			26,2				26,2	26,2 ⁽³⁾			26,2
Disponibilités			12,0				12,0	12,0			12,0
III – Actifs financiers courants	0,0	0,0	41,8	0,0	0,0	0,0	41,8	41,8	0,0	0,0	41,8
Total actif	32,6	672,4	41,8	17,2	0,0	0,0	764,0	47,4	716,6	0,0	764,0
Emprunts obligataires						(7 022,4)	(7 022,4)	(6 937,2)	(574,6)		(7 511,8)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(4 904,6)	(4 904,6)	(1 442,0) ⁽⁴⁾	(3 521,5)		(4 963,5)
IV – Dettes financières à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(11 927,0)	(11 927,0)	(8 379,2)	(4 096,1)	0,0	(12 475,3)
V – Instruments dérivés passifs	(19,6)	(214,7)					(234,3)		(234,3)		(234,3)
Autres dettes financières courantes							0,0				0,0
Comptes courants financiers passifs							0,0				0,0
Découverts bancaires							0,0				0,0
VI – Passifs financiers courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total passif	(19,6)	(214,7)	0,0	0,0	0,0	(11 927,0)	(12 161,3)	(8 379,2)	(4 330,4)	0,0	(12 709,6)
Total	13,0	457,7	41,8	17,2	0,0	(11 927,0)	(11 397,3)	(8 331,8)	(3 613,8)	0,0	(11 945,6)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note E.9. "Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants".

(3) Principalement composés d'OPCVM.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

F. Autres notes

F.17. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec les parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les sociétés du périmètre du groupe VINCI.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2016, il n'y a pas eu de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2015. Ces dernières sont mentionnées en note E.19. "Transactions avec les parties liées" du rapport financier annuel consolidé 2015.

F.18. Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés ASF et Escota concernent pour l'essentiel les engagements d'investissement pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels et du plan de relance autoroutier mis en œuvre en 2015.

Elles ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées qui sont provisionnées (voir note E.13.2. "Analyse des provisions courantes").

Ces investissements sont financés par émissions sur les marchés obligataires, souscription à de nouveaux emprunts bancaires ou tirage sur leurs lignes de crédit disponibles.

Les engagements correspondants s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
ASF	1485,7	1734,8
Escota	568,4	576,9
Total	2054,1	2311,7

Rapport annuel d'exécution

Les rapports annuels d'exécution des cahiers des charges de la concession et des contrats de plan des sociétés ASF et Escota pour l'année 2015 ont été remis au mois de juin 2016 à la Direction des Infrastructures de Transport. Les sociétés satisfont à l'ensemble de leurs engagements.

G. Note sur les litiges

La gestion des litiges, à l'exception de ceux relevant de la Direction des Ressources Humaines, est assurée par la Direction Juridique.

Le groupe ASF est partie à un certain nombre de litiges dans le cadre de ses activités. À la connaissance de la société ASF, il n'existe pas de litige susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ASF. En outre, les litiges en cours ont fait l'objet, le cas échéant et compte tenu des couvertures d'assurance, de provisions pour des montants que la société estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

H. Événements postérieurs à la clôture

H.19. Versement d'un acompte sur dividende

Le Conseil d'administration s'est réuni le 27 juillet 2016 et a arrêté les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2016 et décidé de verser un acompte sur dividende de 0,62 euro par action en septembre 2016.

H.20. Autres événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu.

Rapport des Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Autoroutes du Sud de la France (ASF)

Société Anonyme

Siège social: 12, rue Louis Blériot
92506 Rueil-Malmaison Cedex
France

Capital social: 29343 640,56 euros

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Autoroutes du Sud de la France (ASF) relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes
Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 27 juillet 2016

Deloitte & Associés

Alain Pons

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Philippe Bourhis

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Responsable du rapport financier semestriel

Patrick Priam, Directeur Financier d'ASF SA

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés consolidés pour le 1^{er} semestre 2016 présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus durant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Rueil-Malmaison, le 27 juillet 2016

Patrick Priam

Directeur Financier



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Conception & réalisation  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80

Crédit photo : Photothèque VINCI Autoroutes / Stéphane Lavoué – A8 autour de l'aire de la Scoperta.
RCS ASF Nanterre 572 139 996

ASF

Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com